

Prise en charge d'une population dans la communauté et priorité aux maladies chroniques

- 1.** Prise en charge optimale d'une population de 50 000 personnes inscrites en groupes de médecine de famille (GMF)
- 2.** Prestation des services dans la communauté par les médecins traitants de trois GMF
- 3.** Déploiement et formation, en GMF, d'une équipe interdisciplinaire en provenance du centre de santé et de services sociaux (CSSS)
- 4.** Arrimage avec le CSSS pour l'accès aux plateaux techniques, aux services de consultation spécialisés et à l'information clinique pertinente
- 5.** Catégorisation des patients selon la pyramide de gestion des maladies chroniques (Chronic Care Model)
- 6.** Adaptation des services selon l'état de santé de chaque patient ayant consenti à se joindre au programme
- 7.** Conception, par Concerto, et déploiement, en accord avec les médecins des GMF:
 - de protocoles;
 - de trajectoires de soins;
 - de plans d'interventions interdisciplinaires et individualisés (PIII);
 - d'une gestion des cas complexes;
- 8.** Déploiement d'un système d'information de gestion des maladies chroniques et de l'infrastructure technologique requise
- 9.** Évaluation continue d'indicateurs, dont les visites à l'urgence et les hospitalisations
- 10.** Gestion du changement et communications